

Les entreprises de travaux forestiers recherchent de la main-d'œuvre

La filière bois, avec le soutien de la Région et du Département, met sur pied des formations qualifiantes et recherche des candidats.

La filière bois de l'Ain va renouveler l'expérience concluante de l'an dernier, menée au sein de Visio bois, à savoir mettre en place de nouvelles formations. « Nous avons formé une dizaine d'ouvriers qualifiés dans les métiers de la forêt. C'est un peu l'avenir de la profession qui est en jeu, car la centaine d'entreprises de travaux forestiers installée dans le département peine à recruter du personnel qualifié. Ce sont souvent des entreprises unipersonnelles qui ont besoin de se fédérer, de trouver de l'aide dans leurs démarches. La Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (FIB 01) va les épauler », a indiqué sa directrice, Valérie Chevallon.



■ Les professionnels et les acteurs de la filière bois, avec ceux des Missions locales et Pôle emploi ont jeté les bases de cette formation. Photo Guy DOMAIN

« La centaine d'entreprises de travaux forestiers installée dans le département peine à recruter du personnel qualifié. »

Valérie Chevallon, directrice de la Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain

cat d'aptitude professionnel) d'ouvrier qualifié aux travaux forestiers », a poursuivi Valérie Chevallon. « J'ai inscrit à nouveau mon entreprise dans cette démarche avec deux embau- ches l'an dernier. J'espère trouver, à nouveau, avec cette formation, des collaborateurs efficaces et motivés », a expliqué Jérôme Saunier, de l'entreprise Jerifo, de la Combe du Val.

Ainsi, une formation en alternance de 1 000 heures, dont la moitié sera effectuée en entreprise, a été validée. Favoriser l'insertion sociale Elle commencera au mois de novembre et se tiendra sur le site de Cormaranche. Elle sera assurée par le CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) de la Motte Servolex (Savoie), en partenariat avec les Maisons familiales rurales de Cormaranche et de l'Arclouan (Haute-Savoie) pour les parties théoriques. « Les entreprises de travaux forestiers seront à nouveau largement impliquées dans le déroulement de la formation mais aussi dans le recrutement des stagiaires afin de favoriser leur insertion professionnelle. Les frais de formation seront pris en charge par la Région et les stagiaires pourront être rémunérés par Pôle emploi pendant les huit mois de leur formation. Avec, à la clef, un diplôme de niveau CAP (Certifi-

HAUTEVILLE-LOMPNES ENSEIGNEMENT

Des collégiens ont assisté à une projection sur la Première Guerre mondiale



Corinne Bollache renforce l'effectif de l'amicale des donneurs de sang

